

9 juin 2008

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE  
DE TOULOUSE ET MIDI TOULOUSAIN**



**TOULOUSE  
ET MIDI-TOULOUSAIN**

***Communiqué d'apports complémentaires  
au Contrat de Liquidité***

Conformément à un avenant du 9 juin 2008 au contrat de liquidité, signé le 15 décembre 2004, la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Toulouse et Midi Toulousain et Crédit Agricole S.A. décident d'apporter à Crédit Agricole CHEUVREUX les moyens suivants au compte de liquidité en date du 9 juin 2008 :

- 800 000 euros pour la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Toulouse et Midi Toulousain
- 586 110,95 euros pour Crédit Agricole S.A.